

# Faire gagner notre économie

Notre pays dispose d'atouts formidables pour tirer son épingle du jeu dans la compétition mondiale. Une agriculture forte, des infrastructures de qualité, des salariés qualifiés, un réseau de PME et de TPE sur l'ensemble du territoire et de grands champions mondiaux.

Afin de développer l'activité économique et l'emploi, il nous faut redresser notre industrie, simplifier la vie des entreprises et accompagner l'artisanat le commerce et les TPE pour les aider à faire face aux mutations en cours.

## Un impératif : Redresser notre industrie

Après 10 ans de désindustrialisation et 750 000 emplois détruits, l'industrie ne représente plus que 12% du PIB (contre 18% en 2000). C'est pourquoi le gouvernement a décidé de remettre la question industrielle au cœur du redressement de la France.

Un vaste programme de « reconquête industrielle », les 34 plans de la Nouvelle France Industrielle, a été lancé en septembre 2013 afin de soutenir l'innovation française avec l'idée de hisser au meilleur niveau de la compétition mondiale les filières les plus prometteuses, là où la France a déjà un temps d'avance.

Ces plans préparent l'avenir avec :

- **la transition énergétique** (rénovation thermique des bâtiments, avion électrique, usine du futur...);
- **l'économie du vivant** (biotechnologies médicales, hôpital numérique, thérapie cellulaire...);
- **le numérique** (objets connectés, big data, e-éducation...).

### > POUR PLUS D'INFORMATION

Retrouvez sur le site du ministère de l'économie le détail des 34 plans industriels

<http://www.economie.gouv.fr/files/FILES/PDF/nouvelle-france-industrielle-sept-2014.pdf>

Consultez mon rapport

<http://www.economie.gouv.fr/centres-techniques-industriels-rapport-valter>



Remise à Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique du rapport sur les Centres techniques industriels (CTI)

Le Premier ministre m'a chargée en février dernier d'une mission sur les centres techniques industriels qui permettent aux petites, moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire d'avoir accès à la recherche et à l'innovation pour leur assurer une montée en gamme et une compétitivité renforcée.

Ils sont à l'origine d'innovations capitales pour l'avenir dans des secteurs tels que l'aéronautique, l'habillement, la mécanique, le bâtiment, l'ameublement et bien d'autres. Ils contribuent aux 34 plans à l'origine des produits et donc des emplois de demain..

## La France qui gagne c'est ...

- dans le domaine des **satellites à propulsion électrique**, se fixer comme objectif la pleine maîtrise de la technologie de la propulsion électrique. Dès 2015, cette nouvelle génération de satellites sera commercialisée avec un premier lancement en 2017 ;
- en avril dernier, Airbus a fait voler le **premier avion entièrement électrique**. Témoin de ce que nous pouvons réaliser d'ici à la fin de la décennie, cet avion sans kérosène pourrait d'ici à 3 ans être opérationnels ;
- **la voiture consommant moins de 2 litres aux 100 km** est aussi à portée de main avec la perspective d'ici à 2020 de commercialiser un certain nombre de modèles ;
- enfin, avec le choix de développer **la voiture électrique**, le plan dédié aux bornes électriques de recharge vise à faire de la France la championne de la mobilité électrique. A ce jour, elle possède déjà le 1<sup>er</sup> parc de points de charge en Europe qui atteindra 16 000 points fin 2014.

## Simplifier la vie des entreprises

La simplification va stimuler l'activité économique, en rendant les procédures plus faciles, plus rapides, sans diminuer les protections ou les droits essentiels.

Des mesures de simplification destinées aux entreprises sont déjà entrées en vigueur :

- **allègement des obligations comptables** des micro-entreprises et petites entreprises,
- **création d'un cadre juridique** pour le financement participatif,
- **développement de la facturation électronique** entre l'administration et ses fournisseurs,
- **simplification des obligations déclaratives** des entreprises pour faire participer les employeurs à l'effort de construction,
- **simplification des obligations des employeurs en matière d'affichage et de transmission** de documents à l'administration,
- **simplifications des formalités relatives à la cession de parts sociales** pour les sociétés en noms collectifs ou à responsabilité limitée, etc.

### > POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez les 50 propositions de simplification sur le site du Gouvernement :

[economie.gouv.fr/50-premiermesures-simplification-pour-entreprises](http://economie.gouv.fr/50-premiermesures-simplification-pour-entreprises)

## Accompagner l'artisanat, le commerce et les très petites entreprises

La loi artisanat, commerce et TPE adoptée en mai 2014 concerne les 770 000 entreprises du commerce qui emploient 3 millions de salariés, 360 000 indépendants et génèrent un chiffre d'affaires de 1 391 milliards d'euros. Elle concerne également le million d'entreprises de l'artisanat (3 millions d'actifs pour un chiffre d'affaires de 268 Mds€). L'artisanat, le commerce et les TPE représentent ensemble 25% du PIB français.

- **Pour les commerçants** : dynamiser les commerces de proximité, en rénovant le régime des baux commerciaux (qui date de plus de 60 ans),
- **Pour les pouvoirs publics** : favoriser la diversité des commerces dans les territoires, notamment les plus fragiles, en modernisant l'urbanisme commercial pour le rendre plus lisible et plus efficace,
- **Pour les artisans** : promouvoir la qualité et les savoir-faire de nos artisans,
- **Pour les entreprises individuelles** : simplifier et harmoniser les régimes de l'entreprise individuelle.



## MON TRAVAIL À L'ASSEMBLÉE NATIONALE au service de l'activité économique et de l'emploi

- **Rapporteuse pour avis sur le budget de l'Économie sociale et solidaire** - voté le 22 octobre 2013
- **Rapporteuse de la proposition de loi pour reconquérir l'économie réelle (dite Florange)** - votée le 24 février 2014
- **Membre de la commission d'enquête sur les coûts de la filière nucléaire** - rapport du 10 juin 2014
- **Chargée par le Premier Ministre d'une mission sur les Centres Techniques Industriels** - rapport du 30 juillet 2014
- **Membre de la mission d'information sur le Crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE)** - rapport du 2 octobre 2014
- **Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi transition énergétique installée le 9 septembre 2014** - votée le 14 octobre 2014
- **Rapporteuse de la commission d'enquête relative aux tarifs de l'électricité installée le 1<sup>er</sup> octobre 2014**

### > POUR PLUS D'INFORMATIONS

Consulter l'article à ce sujet sur mon site [clotildevalter.fr](http://clotildevalter.fr)

## Engagée pour le Calvados

Notre territoire a aussi ses champions, ses entreprises - industrielles ou non - qui innovent se développent, investissent et créent des emplois.

On connaît SANOFI, KNORR-BREMSE, AXE, ONDULYS installés dans notre territoire mais ils ne sont pas seuls à réussir !

### Le concessionnaire MARY poursuit son développement à Lisieux et à Falaise

Après son installation sur les Hauts de Glos il y a 9 ans, le concessionnaire PEUGEOT MARY s'étend pour occuper un espace de 45 000 m<sup>2</sup> au lieu de 25 000 m<sup>2</sup>. Vont s'installer sur le site à la fois l'activité carrosserie et le concessionnaire CITROEN qui a rejoint le groupe.

Avec plus de 600 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 270 millions d'euros, le groupe lexovien est le 6<sup>e</sup> concessionnaire Peugeot d'Europe et grossit au rythme d'un nouveau garage par an.

Il a également repris cette année une concession automobile à Falaise.

L'entrepreneur investit 2,7 millions d'euros dans cette opération qui devrait être achevée fin 2014. Une dizaine d'embauches sont prévues dans les 18 premiers mois.

### Une imprimerie sauvée par la fromagerie Graindorge

Thierry Graindorge, qui dirige la fromagerie E. Graindorge à Livarot a repris l'imprimerie FRANCE OUEST IMPRIM (FOI) sauvant ainsi cette entreprise.

L'opération a été rendue possible par l'action de la Banque publique d'investissement (BPI) et de la Région Basse-Normandie, qui ont permis de boucler le prêt en deux semaines après le dépôt de bilan.

Un an plus tard, l'entreprise qui emploie plus d'une cinquantaine de salariés a été remise à flots grâce à une stratégie axée "haut-de-gamme". L'imprimerie fabrique par exemple les plaquettes pour la marque Chanel, les dépliants d'Orange ou les catalogues de la gamme « DS » de Citroën.

### L'entreprise Fouquet lauréate du Prix Moniteur 2013

Fouquet SAS, spécialisée dans les travaux de menuiserie métallique et la serrurerie, fait partie des quatre lauréats du Prix Moniteur de la construction 2013, décerné par le magazine Le Moniteur.

Créée il y a plus de 30 ans dans un garage à Lisieux, cette société familiale a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 6,7 millions d'euros. Elle compte aujourd'hui 40 salariés, dont 9 équipes de poseurs qui se déplacent à travers la France.

L'entreprise est progressivement devenue la référence nationale dans la fabrication des devantures de magasins (Conforama, But, Darty, et bien d'autres enseignes nationales).

Le prix Moniteur récompense les performances économiques réalisées en 2012, mais aussi la politique sociale et environnementale. Le jury est composé d'experts en analyse financière, de représentants du BTP et de journalistes.

### LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI POUR LISIEUX-FALAISE

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) doit aider les entreprises à financer leurs efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, etc. Accessible à toutes les entreprises, le CICE permet de réaliser une économie d'impôt importante.

Pour le département du Calvados, on compte **4143 entreprises bénéficiaires du CICE pour un montant total (restitué ou imputé) de 37,2 millions d'euros**. Les entreprises individuelles représentent 4 millions d'euros.

A Lisieux le CICE a permis de restituer au total (par remboursement ou imputation) **4,4 millions d'euros à 447 entreprises concernées**.

A Falaise il a permis de restituer **1 million d'euros pour 165 entreprises concernées**

Permanence parlementaire  
26, avenue Victor Hugo  
14 100 Lisieux  
Tél. : 02 31 62 99 51  
clotildevalterdeputee@orange.fr

Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75 355 Paris cedex 07 SP  
Tél. : 01 40 63 93 46  
cvalter@assemblee-nationale.fr

@ClotildeVALTER  
Clotilde Valter est sur Facebook

www.clotildevalter.fr



# La lettre de Clotilde Valter

Députée de la 3<sup>e</sup> circonscription du Calvados

Novembre 2014 / n°3



## Éditorial LA FRANCE QUI GAGNE

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, notre pays semble - au-delà de la crise économique qui dure depuis 2008 - atteint par le doute.

Il nous faut en sortir et regarder les réalités en face.

### Oui, nous traversons une période très difficile !

Nous traversons une crise profonde liée aux mutations du monde.

Les conséquences de cette crise sont graves pour nombre de nos concitoyens sans emploi ou vivant dans des conditions précaires.

L'avenir est aujourd'hui source d'inquiétude plus que d'espoir.

Les tensions liées aux récents développements de la situation internationale ne font qu'aggraver la situation.

### Oui, nous vivons dans un pays formidable !

Nous sommes un grand pays qui a surmonté au cours de son histoire de lourdes épreuves, le 70<sup>e</sup> anniversaire du débarquement vient de nous le rappeler.

Nous portons des valeurs, celles de la République.

Nous avons construit un modèle politique fondé sur la démocratie et la liberté mais aussi un modèle

social construit autour de la lutte contre les inégalités et de la solidarité.

### Oui, nous devons chacun à notre place construire le monde de demain !

Revenons à nos fondamentaux, ceux de la République, des droits et des devoirs.

Soignons notre démocratie afin que les droits qu'elle reconnaît à chacun ne soient pas confisqués par quelques-uns !

Agissons chacun à notre place, là où nous sommes pour aider notre pays à se transformer et saisir ses chances pour prendre toute sa place dans le monde de demain.

Soyons fiers de ce que les hommes et les femmes qui nous ont précédés ont fait de notre pays.

A nous de continuer pour permettre à nos jeunes de prendre ensuite le relais !

« Soyons fiers de notre pays. »



©Assemblée nationale-2013

*Vous pouvez compter sur moi  
Clotilde VALTER*